

Questionnaire d'auto-évaluation

- Bienvenue sur l'outil d'autoévaluation proposé par la Branche Professionnelle des Entreprises d'Architecture sur le sujet de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

* Indique une question obligatoire

DONNEES GENERALES

1. 0. Votre entreprise compte : *

Une seule réponse possible.

+ de 50 [salarié.es](#)

- de 50 [salarié.es](#)

2. Obis. Si l'effectif de votre entreprise dépasse 50 salarié.es, merci de nous fournir votre Index égalité professionnelle :

3. 1. Avez-vous utilisé la grille d'analyse disponible sur le site de la Branche Architecture avant de remplir ce questionnaire ? *

Une seule réponse possible.

Oui

Non

4. Si oui, merci de nous fournir votre grille d'analyse complétée :

Fichiers envoyés :

5. 2. Nombre d'associé.es dans votre entreprise (salarié.es ou non) : *

6. 3. Nombre de femmes associées dans votre entreprise : *

7. 4. Nombre d'hommes associés dans votre entreprise : *

8. 5. Combien d'associé.es sont salarié.es dans votre entreprise ? *

9. 6. Nombre de salarié.es au 31 décembre de l'année n-1 dans votre entreprise (associé.es ou non) : *

10. 7. Nombre de femmes salariées dans votre entreprise : *

11. 8. Nombre d'hommes salariés dans votre entreprise : *

12. 9. Nombre de temps partiel femmes dans votre entreprise : *

13. 10. Nombre de temps partiel hommes dans votre entreprise : *

14. 11. Nombre de femmes bénéficiant "d'horaires de travail aménagés" dans votre entreprise : *

15. 12. Nombre d'hommes bénéficiant "d'horaires de travail aménagés" dans votre entreprise : *

16. 13. Votre entreprise veille-t-elle à adapter la charge de travail des salarié.es en temps partiel ? *

Une seule réponse possible.

Oui

Non

17. 13bis. Le temps partiel vous semble-t-il lié à la parentalité dans votre entreprise ? *

Une seule réponse possible.

Oui

Non

Non concerné

18. 14. Les salaires les plus élevés sont-ils équitablement répartis entre les femmes et les hommes dans votre entreprise (se référer aux 2 à 4 salaires les plus élevés) ? *

Une seule réponse possible.

Oui

Non

19. 14bis. Si non, comment l'expliquez-vous ?

REMUNERATION

20. 15. Les coefficients les plus élevés sont-ils équitablement répartis entre les femmes et les hommes dans votre entreprise ? *

Une seule réponse possible.

Oui

Non

21. 15bis. Si non, comment l'expliquez-vous ?

22. 16. Sur le long terme, observez-vous des anomalies liées au sexe des salariées en matière d'évolution de carrière dans votre entreprise ? *

Une seule réponse possible.

Oui

Non

23. 16bis. Si oui, comment l'expliquez-vous ?

24. 17. La chefferie de projet (coefficient 380 et plus) est-elle affectée de manière équivalente aux hommes et aux femmes dans votre entreprise ? (En cas de doute, vous pouvez vous référer à l'accord de Branche relatif à la classification : https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf/bocc?id=boc_20180047_0000_0001.pdf&isForGlobalBocc=false) *

Une seule réponse possible.

Oui

Non

25. 17bis. Si non, comment l'expliquez-vous ?

26. 18. Au sein d'une même filière, à coefficient égal et ancienneté comparable, constatez-vous des écarts de rémunération dans votre entreprise ? *

Une seule réponse possible.

Oui

Non

27. 18bis. Si oui, comment les expliquez-vous ?

28. 18ter. Votre entreprise a-t-elle mis en place une politique de réduction des écarts ?

Une seule réponse possible.

Oui

Non

29. 19. Les demandes d'augmentation sont-elles formulées autant par des femmes que par des hommes dans votre entreprise ? *

Une seule réponse possible.

Oui

Non

30. 19bis. Si non, sont-elles davantage formulées par des hommes ou par des femmes ?

Une seule réponse possible.

Par des hommes

Par des femmes

31. 20. Les primes ont-elles été distribuées de manière égale entre les femmes et les hommes au cours de l'année n-1 dans votre entreprise ? *

Une seule réponse possible.

Oui

Non

Non concerné

32. 20bis. Si non ou non concerné, comment l'expliquez-vous ?

33. 21. De quelle manière les congés paternité sont-ils pris dans votre entreprise ? *

Une seule réponse possible.

En totalité

Partiellement

Non pris

Ne sait pas

Non concerné

34. 21bis. S'ils ne sont pas pris en totalité, comment l'expliquez-vous ?

35. 22. Après un retour de congé lié à la parentalité, les salarié.es concerné.es dans votre entreprise ont-ils/elles été augmenté.es comme les autres au cours de l'année de leur retour ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non
- Non concerné

36. 22bis. Si non, comment l'expliquez-vous ?

37. 23. Les femmes suivent-elles autant les chantiers que les hommes dans votre entreprise ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

38. 23bis. Si vous avez constaté un déséquilibre dans l'un des domaines précédents, comment l'expliquez-vous ?

39. 24. Pensez-vous que le suivi de chantier est difficilement compatible avec la parentalité *

Une seule réponse possible.

Oui

Non

40. 24bis. Si oui, pourquoi ?

FORMATION

41. 25. Les demandes de formation sont-elles formulées autant par des femmes que par des hommes dans votre entreprise ? *

Une seule réponse possible.

Oui

Non

42. 25bis. Si non, comment l'expliquez-vous ? Quel est le sexe le plus demandeur ?

43. 26. Les formations ont-elles été **dispensées** de manière égale entre les salariés hommes *
et les salariées femmes au cours de l'année n-1 dans votre entreprise ?

Une seule réponse possible.

Oui

Non

44. 26bis. Si non, comment l'expliquez-vous ?

45. 27. Les salarié.es, à poste équivalent, ont-ils/elles le même accès à la formation selon *
qu'ils/elles soient hommes ou femmes dans votre entreprise ?

Une seule réponse possible.

Oui

Non

46. 27bis. Si non, comment l'expliquez-vous ?

DIVERS

47. 28. Votre entreprise évite-t-elle de solliciter les salarié.e.s en dehors des horaires habituels de travail ? *

Une seule réponse possible.

Oui

Non

48. 29. Formulez-vous de la même façon aux femmes et aux hommes des observations sur leur aspect physique (coiffure, tenue...) ? *

Une seule réponse possible.

Oui

Non

Ne formule pas de remarque sur les tenues, quel que soit le sexe

49. 30. Les femmes et les hommes bénéficient-ils des mêmes perspectives d'évolution de carrière dans votre entreprise ? *

Une seule réponse possible.

Oui

Non

50. 30bis. Si non, comment l'expliquez-vous ?

Une seule réponse possible.

Option 1

51. 31. Quels sont selon vous les principaux leviers qui permettraient d'atteindre une égalité de traitement entre les femmes et les hommes ? *

52. 32. Souhaitez-vous recevoir les résultats globaux de cette enquête ? *

Une seule réponse possible.

Oui

Non

53. 32bis. Si oui, merci de renseigner votre adresse mail :

Merci pour vos réponses.

Aidez-nous à améliorer cet outil (facultatif).

54. A. Cet outil a-t-il été facile à prendre en main ?

Une seule réponse possible.

Oui

Non

55. B. Le temps passé à remplir ce questionnaire vous a-t-il semblé trop long par rapport au bénéfice que vous pourriez en tirer ?

Une seule réponse possible.

Oui

Non

56. C. Cet outil vous semble-t-il constituer une aide utile pour la gestion de votre entreprise en matière d'égalité professionnelle ?

Une seule réponse possible.

Oui

Non

57. D. Avez-vous des suggestions à formuler ?

58. E. Pensez-vous que cette expérience aura des effets sur le quotidien de votre entreprise ?

Une seule réponse possible.

Oui

Non

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms

